

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****3EME Réunion de 2016****Séance du 22 juin 2016**CD20160622_10
id. 2652

Le vingt deux juin deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET

PERSONNEL DÉPARTEMENTAL

Suite à la Commission Administrative Paritaire d'avancement de grade et de promotion interne du 31 mai 2016, 115 agents ont été inscrits sur la liste d'aptitude au titre d'un avancement de grade, et 8 au titre de la promotion interne.

S'agissant de ces dernières promotions, elles entraînent un changement de cadre d'emplois qui nécessite de procéder à certains ajustements au regard du tableau des effectifs.

C'est pourquoi en l'absence d'emploi vacant d'animateur, et afin de permettre la nomination de l'agent concerné, Monsieur le Président propose la transformation d'un emploi d'adjoint d'animation (catégorie C) en un emploi d'animateur (catégorie B), tel que régi par le décret n°2011- 558 du 20 mai 2011, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs.

Monsieur le Président précise que l'agent concerné exerce déjà des missions relevant de ce cadre d'emplois et que cette promotion permettra de mettre en adéquation le grade et l'emploi.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la transformation d'emploi détaillée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC